PROVINCE DE HAINAUT
Arrondissement de Charleroi

COMMUNE D'AISEAU-PRESLES
Rue J. Kennedy, 150 – 6250 Aiseau-Presles

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

Présents : M. FERSINI, Bourgmestre-Président;
MM. TAVERNINI, OZEN, GRENIER, GEERAERTS, STANDAERT, Echevins;
MM. DAUVIN, MARIQUE, BANCU, CHARLIER, GROLAUX, TROTTA, SMOLDERS, BERDOYES, MAHIEU, HUCQ, KAYA, AZZAZ, MEDINA-MERCHAN, SIDIS, Conseillers Communaux.
M. VALENTIN, Président du Conseil de l'Action Sociale,
MM. WAREGNE, DUCHENE, COSTENARO, INFANTI, MARLIER, LAFAILLE, LALA, WALKA, Conseillers de l'Action Sociale.
J. DÜRR, Directrice Générale f.f.

SEANCE PUBLIQUE

1. RAPPORT ANNUEL SUR L'ENSEMBLE DES SYNERGIES EXISTANTES ET A DEVELOPPER ENTRE LA COMMUNE ET LE CPAS, AINSI QUE LES ECONOMIES D'ECHELLE ET LES SUPPRESSIONS DES DOUBLES EMPLOIS OU CHEVAUCHEMENTS D'ACTIVITES DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE ET DE LA COMMUNE

Voir délibération – folio

AINSI FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A AISEAU-PRESLES, LE 18 DÉCEMBRE 2017.

Par le Conseil :
Par ordre,

La Directrice Général f.f., Le Bourgmestre-Président,

J. DÜRR J. FERSINI

PROVINCE DE HAINAUT
Arrondissement de Charleroi

COMMUNE D'AISEAU-PRESLES
Rue J. Kennedy, 150 – 6250 Aiseau-Presles

REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

Présents : M. FERSINI, Bourgmestre-Président;
MM. TAVERNINI, OZEN, GRENIER, GEERAERTS, STANDAERT, Echevins;
MM. DAUVIN, MARIQUE, BANCU, CHARLIER, GROLAUX, TROTTA, SMOLDERS, BERDOYES, MAHIEU, HUCQ, KAYA, AZZAZ, MEDINA-MERCHAN, SIDIS, Conseillers Communaux.
M. VALENTIN, Président du Conseil de l'Action Sociale,
MM. WAREGNE, DUCHENE, COSTENARO, INFANTI, MARLIER, LAFAILLE, LALA, WALKA, Conseillers de l'Action Sociale.
J. DÜRR, Directrice Générale f.f.

1er OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR L'ENSEMBLE DES SYNERGIES EXISTANTES ET A DEVELOPPER ENTRE LA COMMUNE ET LE CPAS, AINSI QUE LES ECONOMIES D'ECHELLE ET LES SUPPRESSIONS DES DOUBLES EMPLOIS OU CHEVAUCHEMENTS D'ACTIVITES DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE ET DE LA COMMUNE

Le Conseil Communal, réuni en séance publique.

Il s'agit de la cinquième réunion conjointe Conseil Communal-Conseil de l'Action Sociale. Ainsi, nous nous conformons à l'article 26bis de la Loi Organique des C.P.A.S., à l'article L1122-18 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale.

Le point à l'ordre du jour est un point obligatoire. Il s'agit de la présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le C.P.A.S., ainsi que les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du Centre Public d'Action Sociale et de la Commune.

RAPPORT ANNUEL SUR L'ENSEMBLE DES SYNERGIES EXISTANTES ET A DEVELOPPER ENTRE LA COMMUNE ET LE CPAS, AINSI QUE LES ECONOMIES D'ECHELLE ET LES SUPPRESSIONS DES DOUBLES EMPLOIS OU CHEVAUCHEMENTS D'ACTIVITES DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE ET DE LA COMMUNE

Il s'agit de la présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le C.P.A.S., ainsi que les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du Centre Public d'Action Sociale et de la Commune

AINSI FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A AISEAU-PRESLES, LE 18 DÉCEMBRE 2017.

Par le Conseil :
Par ordre,

PROVINCE DE HAINAUT
Arrondissement de Charleroi

COMMUNE D'AISEAU-PRESLES
Rue J. Kennedy, 150 – 6250 Aiseau-Presles

La Directrice Général f.f.,

J. DÜRR

Le Bourgmestre-Président,

J. FERSINI

PROVINCE DE HAINAUT
Arrondissement de Charleroi

COMMUNE D'AISEAU-PRESLES
Rue J. Kennedy, 150 – 6250 Aiseau-Presles